

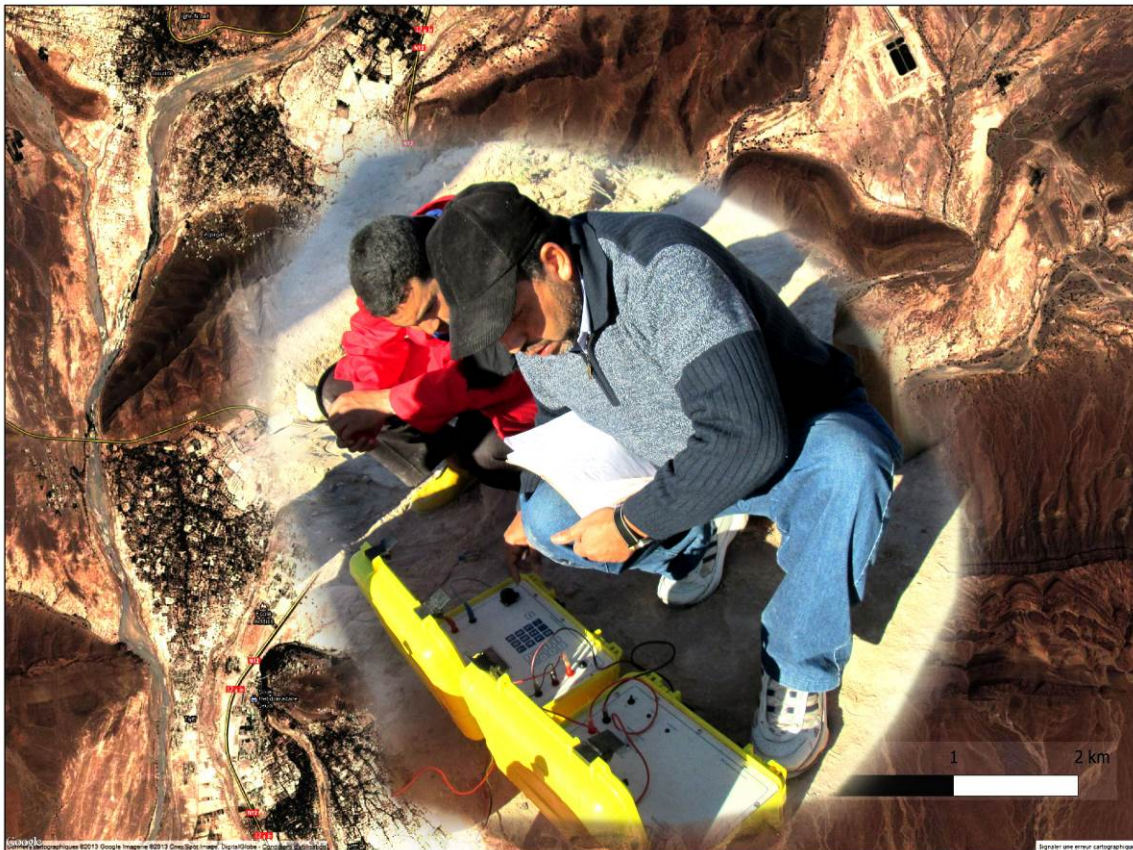


**CTB**



# RAPPORT DES RESULTATS 2013

## INTERVENTION : PROJET DE REHABILITATION ET DEVELOPPEMENT DES OASIS DE TATA (MOR0603111)



<b>ACRONYMES.....</b>	<b>4</b>
<b>1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES).....</b>	<b>5</b>
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	6
1.3.1 <i>Pertinence</i> .....	6
1.3.2 <i>Efficacité</i> .....	7
1.3.3 <i>Efficiéce</i> .....	7
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i> .....	8
1.4 CONCLUSIONS.....	9
<b>2 MONITORING DES RESULTATS.....</b>	<b>10</b>
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	10
2.1.1 <i>Contexte général</i> .....	10
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i> .....	10
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i> .....	12
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i> .....	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	13
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	13
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	13
2.2.3 <i>Impact potentiel</i> .....	14
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	15
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	15
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	15
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	16
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	17
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	17
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	17
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	17
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	19
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	19
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	19
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	19
2.6 THEMES TRANSVERSAUX.....	21
2.6.1 <i>Genre</i> .....	21
2.6.2 <i>Environnement</i> .....	23
2.6.3 <i>Economie sociale</i> .....	24
2.7 GESTION DES RISQUES.....	25
<b>3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....</b>	<b>26</b>
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	26
3.2 RECOMMANDATIONS.....	26
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	26
<b>4 ANNEXES.....</b>	<b>28</b>
4.1 CRITERES DE QUALITE.....	28
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	32
4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR.....	33

4.4	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » .....	37
4.5	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	40

## Acronymes

ABH	Agence du Bassin Hydraulique
ALCESDAM	Association pour la Lutte contre l'Erosion, la Désertification et la Sécheresse au Maroc
ANDZOA	Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes
APDS	Agence Pour la Promotion de Développement Economique et Social des Provinces du Sud
AUEA	Association des Usagers des Eaux Agricoles
CMV	Centre de Mise en Valeur
CRPII	Centre Régional pilier II
CT	Centre des Travaux
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DTF	Document Technique et Financier
FDA	Fond de Développement Agricole
FDA	Fond de Développement Agricole
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
M&E	Monitoring et évaluation
MAPM	Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes
MCA	Millenium Challenge Account
ONCA	Office National de Conseil Agricole
ONCA	Office National de Conseil Agricole
ORDA	Office Régional de Développement Agricole
PAPMV	Programme d'appui au Plan Maroc vert
PDGE	Plan de Développement de Gestion Eco systémique
PMV	Plan Maroc Vert
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SMOP	Service de Mise en Œuvre des projets
UE	Union Européenne

# 1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

## 1.1 Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	Réhabilitation et développement des oasis de Tata
<b>Code de l'intervention</b>	0603111
<b>Localisation</b>	Province de Tata : Communes rurales de Tigzmert, Adiss et Oum El Guerdane. Maroc
<b>Budget total</b>	3.070.204 EUR dont 1.992.134 Euros contribution Belge et 1.078.070 Euros contribution Marocaine
<b>Institution partenaire</b>	Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	19 décembre 2006.
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture</b>	01 janvier 2010
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	31 décembre 2014 (après prolongation)
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	18 décembre 2013 (Prolongation en cours de 12 mois)
<b>Groupes cibles</b>	Populations locales (hommes/femmes), acteurs locaux, ONGs et organisations professionnelles
<b>Impact<sup>1</sup></b>	Contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des potentialités économiques et écologiques des oasis marocaines
<b>Outcome</b>	La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Adis à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables, est engagée avec les populations locales
<b>Outputs</b>	1. les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées 2. la lutte contre la désertification est renforcée 3. la valorisation et la diversification des produits du terroir sont consolidées.
<b>Année couverte par le rapport</b>	2013

<sup>1</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

## 1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses				Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2013
		Années précédentes			Année couverte par le rapport (2013)		
		2010	2011	2012			
<b>Total</b>	<b>1.992.134</b>	<b>22.024</b>	<b>165.316</b>	<b>342.810</b>	<b>843.427</b>	<b>618.556</b>	<b>69%</b>
<b>Output 1</b>	272.138	0	37.420	63.680	137.180	33.858	88%
<b>Output 2</b>	807.000	0	0	129.000	397.921	280.079	65%
<b>Output 3</b>	478.996	0	0	64.770	185.053	229.173	52%
<b>Moyens Généraux</b>	434.000	22.024	127.896	85.360	123.274	75.446	83%

	Budget	Engagements au 31/12/2013	Paiements	Taux engagement au 31/12/2013	Taux de paiement au 31/12/2013
<b>Total</b>	<b>1.992.134</b>	<b>1.903.093</b>	<b>1.507.002</b>	<b>95</b>	<b>75</b>
<b>Output 1</b>	272.138	238.280	238.280	100	100
<b>Output 2</b>	807.000	758.740	587.500	94	73
<b>Output 3</b>	478.996	472.073	322.669	98	67
<b>Moyens Généraux</b>	434.000	434.000	358.553	100	82

- L'exécution de 2013 est d'environ 42% du budget du projet. Il s'agit de l'année de croisière du projet.
- Le taux d'engagement des dépenses avant l'échéance de la CS est de 95%
- Le projet a eu une prolongation de 12 mois jusqu'à décembre 2014

## 1.3 Autoévaluation de la performance

### 1.3.1 Pertinence

	Performance
<b>Pertinence</b>	<b>A</b>

- Ancrage dans les politiques nationales et la stratégie de la coopération belge : le projet continue à s'inscrire dans ces politiques ; il intervient dans une zone vulnérable de désertification et d'émigration de la force de travail des jeunes. L'appui à ce projet servira de modèle de développement et de restauration des oasis du sud marocain non dominés par la grande hydraulique des barrages. Sa formulation sous la stratégie nationale 2020, avant l'adoption de la stratégie nationale du plan Maroc Vert, repose sur une vision plus globale de lutte contre la désertification.
- Le projet demeure encore influencé par la composante de lutte contre la désertification et de lutte contre la pauvreté (résultats 2 et 3). Dans ce sens, des synergies sont à développer dans une approche plus globale prenant en compte

- la coordination avec les autres intervenants des différents départements.
- L'ANDZOA, peu d'influence pour le moment, jouera dans un avenir plus proche l'opérationnalisation des interventions au niveau des oasis avec une approche plus globale et intégrée.
  - Durant la vie de ce projet, il est constaté que la province de Tata est sur la mire de nouveaux investisseurs privés, tentés par les aides à l'investissement dans le cadre du FDA du PMV. La zone d'intervention du projet connaît un déficit hydrique continu, ne dispose d'aucune infrastructure de rétention des eaux de crues. La nappe est de potentialités hydriques très limitées, son surexploitation menacerait la survie de ces typologies d'oasis (Ref : étude de la dynamique des nappes 2013).
  - L'engagement de l'aide dans la rationalisation des eaux souterraines s'impose, autorisation des forages, économie d'eau à l'exploitation et édification des barrages souterrains de rétention des eaux de crues pour la recharge des nappes devient une priorité pour la sauvegarde des oasis. le cachet de l'ABH est fortement sollicité.

### 1.3.2 Efficacité

	<b>Performance</b>
<b>Efficacité</b>	<b>B</b>

L'outcome ayant trait à la réhabilitation et développement des oasis est initié à travers les mesures prises pour l'atteinte de ses résultats. Deux années et demie d'intervention pour consolider l'avoir en matière d'aménagement, d'équipements et de formation sont insuffisantes pour l'accompagnement et l'appropriation des acquis.

La gestion des risques et des effets négatifs a permis au projet de se réorienter vers la consolidation et le renforcement de l'existant en matière de disponibilité des ressources hydriques.

Le projet n'a pas connu d'événement supposé influencer de manière négative son orientation globale.

Son intervention essaye de s'adapter à la stratégie du PMV sans oublier l'approche territoriale et intégrée de ses interventions. Le développement des oasis passe par la promotion de développement aussi bien des activités agricoles et para agricoles. Cependant, le composant élevage n'est pas pris en considération dans le DTF ; une des lacunes du projet en matière d'intégration du petit élevage oasisien dans ce projet, de son intérêt économiques et d'amélioration de la fertilité des sols des oasis.

La gestion du risque de non disponibilité des ressources hydriques est appuyée par l'étude des potentialités des ressources hydriques au niveau de la zone d'action du projet. Conclusion faite que la zone, pris comme exemple de la chaine du bassin de jbel Bani est de potentialité limité, la recharge des nappes se fait essentiellement par les eaux de crues venues de l'anti atlas.

### 1.3.3 Efficience

	<b>Performance</b>
<b>Efficience</b>	<b>B</b>

Dans l'ensemble, les moyens opérationnels, différentes activités prévues sont mies au profit des bénéficiaires dans des délais respectables si on tient uniquement l'année de référence d'octroi des crédits en juillet et Aout 2011.

La prolongation du projet jusqu'en 2014, lui permettrait de parachever de manière

confortable ses activités sur le plan budgétaire et consolidation des acquis physiques.

Cependant, les activités indiquées dans le DTF sur le plan physique et budgétaire selon les différents résultats sont à adapter à la morasse budgétaire du partenaire et vis versa. Les correspondances budgétaires, une possibilité d'amélioration pour un suivi plus fiable.

Les retards en général ne sont pas dus à la délégation des crédits. S'ils en existent des cas séparés, cela relèvent uniquement des délais relatifs à des activités liées à l'entreprise.

L'assistance technique des entreprises assurée tout au long du processus de la réalisation des activités du projet a permis d'améliorer sensiblement les acquis sur le plan quantitatif et qualitatif

### 1.3.4 Durabilité potentielle

	<b>Performance</b>
<b>Durabilité potentielle</b>	<b>B</b>

Le projet Oasis de Tata, un projet de coopération n'est pas concerné par les restrictions budgétaires mises en évidence par le Ministère de l'économie et des finances.

La durabilité financière/économique après sa clôture sera sans doute influencée par les restrictions budgétaires du ministère. Cependant, la deuxième phase du programme du MCA par l'organisation professionnelle à travers les GIE autour des unités de conditionnement des dattes converge vers la redynamisation fonctionnelle du secteur datte de bonne qualité. Une unité de 400 tonnes de capacité est à faire évoluer.

L'ANDZOA, une institution régionale est appelée à reprendre la dynamique engagée dans le cadre de ce projet vers une approche globale intégrée prenant en compte les conditions difficiles des zones oasiennes sur le plan économique et social : Le désenclavement des zones de montagne où l'analphabétisme est le plus prononcé avec des conditions d'hygiènes qui laissent à désirer. Bien que celle-ci prendra aussi en compte les PDGE globaux et spécifiques de ces Oasis élaborés par un appui de l'UE et de la CTB.

L'ONCA, l'Agence du Sud, l'INDH, le MCA et différents départements ministériels sont appelés à converger et coordonner leurs programmes au profit des populations oasiennes. La dispersion des efforts est en défaveur des attentes. Cette manifestation de travail, chacun dans son ilot séparé et isolé est en train d'évoluer dans le contexte de la régionalisation démocratique où les communes seront le centre d'intérêt de développement local et régional (charte communale).

L'intégration du SIG dans la gestion est un atout supplémentaire pour le projet. Les informations sont maintenant spatialisées et cartographiées. Le projet se distingue par le fait d'avoir acquérir des compétences locales au sein du projet et au niveau des autres institutions partenaires. L'outil SIG est actuellement vulgarisé.

Le PDGE spécifique aux Oasis de Tata renforcera davantage l'outil de planification des interventions à l'instar de celui de l'ORMVAO pour la filière datte et oléicole. Le coresponsable du projet a participé à l'ensemble des ateliers, diagnostic, planification et restitution.



## 1.4 Conclusions

- Difficulté dans le démarrage du projet : les délégations des crédits n'ont eu lieu qu'en juillet/Août 2011. dédoublement des efforts significatifs pour atteindre un taux de décaissement à 75% du budget en fin 2013. une prolongation de la clôture du projet en fin 2014 permettrait de parachever de manière confortable ses activités et de se concentrer davantage sur l'accompagnement des bénéficiaires.
- L'étude sur potentialités des ressources hydriques au niveau des oasis de Tata a démontré que les nappes sont superficielles de dimensions limitées. Le bilan de la recharge des nappes est déficitaire. Leur reconstitution partielle se fait essentiellement par des eaux de crues à fréquences occasionnelles. Des interventions musclées sont proposées pour augmenter cette recharge à partir de barrages de rétention des eaux souterraines.
- Le bilan des réalisations est en faveur d'un renforcement des aménagements, des équipements et de formation. L'économie d'eau par sa mobilisation et sa distribution est le noyau dur de l'intervention. Des insuffisances sont constatées au niveau des parcelles, gaspillage énorme par submersion traditionnelle. Le système d'irrigation localisé se prête bien dans les oasis en voie de restauration. Les trois sites de démonstration en système d'irrigation localisé viennent d'être achevés, qu'il conviendrait de poursuivre leurs résultats sur le plan technique et social en 2014.
- Une expérience pilote de démonstration d'irrigation par pompage photovoltaïque est montée au niveau de trois sites. Elle permettrait d'en tirer les conclusions nécessaires sur son adaptation au contexte oasisien. La forte demande de cette énergie est motivée par le coût élevé des charges du poste de l'irrigation.
- Le processus de restauration des palmeraies anciennes est engagé à travers une mobilisation de l'eau plus efficiente, restructuration des palmeraies, augmentation des superficies et possibilité d'accessibilité des jeunes au foncier nouvellement mis en valeur. Des palmeraies abandonnées depuis les années 80 connaissent actuellement une activité intense. Ce modèle de gestion a incité certains riverains à revendiquer leur droit d'usage sur les terrains collectifs avoisinants.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
<b>KABIRI My Abdelaaziz</b> 	<b>EL YAMANI Layachi</b>  Layachi EL YAMANI Co-responsable MCR0603111 OASIS TATA CTB MAROC

## 2 Monitoring des résultats<sup>2</sup>

### 2.1 Évolution du contexte

#### 2.1.1 Contexte général

Durant cette période, il n'y a pas de grand changement ayant influencé l'évolution du projet. La création de l'ONCA et de l'ANDZOA représentent une continuité dans la restructuration du ministère de l'agriculture.

En effet, ces nouvelles réformes institutionnelles se sont poursuivies suite aux antécédentes réorganisations du ministère :

- la création l'Agence pour le Développement Agricole dédiée à la mise en place de la stratégie Plan Maroc Vert, l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier et l'Office National du Conseil Agricole ;
- la réorganisation du Département de l'Agriculture, de son administration centrale et de ses services déconcentrés autour des missions de planification, pilotage et suivi de l'exécution des programmes ;
- le renforcement du rôle des professionnels à travers la réforme du statut des Chambres d'Agriculture, la promulgation de la loi sur les interprofessions agricoles et celle relative à l'agrégation agricole.

#### 2.1.2 Contexte institutionnel

##### 2.1.2.1. Contexte local et régional

Le projet est toujours ancré parmi les structures de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Tata. Il suit la même organisation de cogestion adoptée depuis son démarrage avec un petit amendement par rapport à l'organisation prévue dans le DTF.

Les différents services de la DPA interviennent, chacun en ce qui le concerne, en cas du besoin du projet. Le service du SMOP est la structure clé de ce projet pour lequel le chef de service est en même temps le responsable national du projet à temps partiel.

Cependant, la fusion des CT auparavant rattachés à la DPA et les CMV qui dépendaient des Offices de Mises en Valeur Agricole sont devenus sous l'autorité compétente de l'ONCA.

En ce qui concerne le projet Oasis Tata, la coordination entre le CT et la DPA n'est plus possible suite à cette nouvelle ségrégation. Avec ce changement institutionnel, les activités des CT sont gelées jusqu'à nouvel ordre.

A l'instant, les CT sont restés au stade organigramme ; sans attributions fonctionnelles claires. Un projet de loi est soumis au gouvernement pour l'institution de l'ORDA et des conseillers agricoles privés.

Par rapport aux structures de suivi :

- Le comité technique de suivi : Son rôle, dans la validation des activités, est sollicité en fonction de l'état d'avancement des activités du projet.

---

<sup>2</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

- Le COPIL : une seule réunion en début d'année proposant une prolongation de la durée du projet avec incitation à accélérer le rythme d'exécution des activités sans restriction budgétaire. Il faut signaler que la 2<sup>ème</sup> réunion du COPIL n'est pas tenue à cause des difficultés de respecter l'agenda de ses différents membres.

### **2.1.2.2. Contexte National**

La mise en œuvre du Plan Maroc Vert s'est accompagnée d'une série importante de réformes institutionnelles:

#### **Le conseil agricole**

La nouvelle stratégie de «Conseil agricole» s'articule autour de 3 axes:

- Le développement du conseil agricole privé, en le dotant d'un cadre légal approprié, et le subventionnement dégressif des prestations de conseil agricoles sous certaines conditions
- La redynamisation des services de l'Etat à travers la modernisation des structures de proximité, la restructuration du réseau autour de 16 Centres Régionaux, le renforcement et la formation des effectifs de conseillers et la mise en place de nouveaux outils modernes de communication et de gestion des connaissances
- La responsabilisation des instances représentatives des agriculteurs (chambres d'Agriculture et interprofessions) à travers un engagement contractuel sur une feuille de route et le renforcement de la coordination globale du dispositif

L'Office National de Conseil Agricole a été créé pour la mise en œuvre de cette stratégie.

La Directrice a été nommée en 2013. Les autres structures seront mises en place à partir de janvier 2014. Les 122 Centres de Travaux qui sont autant d'établissements publics autonomes seront ainsi remplacés par le seul ONCA. La structure de l'ONCA apporterait un appui considérable au projet en matière de conseil agricole. La zone du projet est concernée par cette restructuration. (5 centres des travaux sont touchés par cette nouvelle dynamique)

#### **Agence pour le Développement Agricole**

Suite à l'évaluation des projets conduits par le MAPM dans le cadre du PMV, notamment les projets pilier II, des changements importants ont survenu courant de l'année. Il s'agit notamment des préalables et conditions pour la mise en œuvre des projets pilier II.

#### **Egalité des sexes**

L'engagement du Maroc en matière d'égalité s'est consolidé par l'adoption de la nouvelle constitution en 2011 qui a consacré la parité. L'année 2013 a été marquée par la mise en place du comité en charge de la préparation du projet de lois relatif à la création de la Haute Instance de la Parité, l'adoption par le Conseil du gouvernement du Plan Gouvernemental de l'Egalité (PGE-IKRAM le 6 juin 2013 qui remplace l'Agenda gouvernemental pour l'égalité 2011-2015 (AGE) adopté en 2011. Le PGE "IKRAM", décliné en 8 secteurs, 24 objectifs et 157 mesures, ambitionne d'instituer les principes de la parité et de jeter les jalons de l'égalité homme-femme, à travers le renforcement de la convergence des programmes et des initiatives visant à associer les femmes aux politiques publiques et aux programmes de développement.

Un comité ministériel chargé de la mise en place du PGE est institué et veille sur le suivi de la mise en œuvre du plan et de garantir la coordination de ses initiatives visant à promouvoir la condition de la femme et à renforcer la concertation avec les différentes sensibilités de la société civile.

Ce programme, qui bénéficie d'un appui financier de l'Union européenne de l'ordre de 45 millions d'euros, entend également contribuer à l'amélioration de la situation socio-

économique de la femme à travers l'intégration de l'approche genre dans des programmes de lutte contre la pauvreté, la précarité et la mendicité et l'appui des initiatives de la société civile visant la promotion des conditions des femmes dans une situation difficile (mères abandonnées, prisonnières, femmes en situation d'handicap etc).

Par ailleurs, un projet de 103.13 de lutte contre les violences faites aux femmes a été soumis au Conseil du Gouvernement et une commission a été mise en place pour réviser le réviser à la lumière des demandes du mouvement féministe national. projet de loi

Toutes ces dispositions prises par le Maroc pour la promotion de l'égalité des chances sont à prendre en considération dans la mise en œuvre du projet notamment la prise en compte des violences économiques faites aux femmes et l'autonomisation de la femme. En outre, il y a lieu de chercher des synergies avec les différents acteurs au niveau régional et local et d'impliquer davantage la société civile pour garantir la durabilité des actions entreprises.

### 2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Les modalités d'exécution du projet sont inchangées. Elles suivent les mêmes modalités inscrites dans le DTF. A titre de rappel

- sur le plan organisationnel : une direction du projet coiffée par le DPA de Tata, un coresponsable CTB et un responsable national à temps partiel en même temps chef de service du SMOP. Une équipe d'animation et une cellule administrative CTB. Une assistance technique appui le projet pour le suivi technique des travaux
- sur le plan budgétaire : le projet est géré selon le mode régie, principalement des activités de formation et des moyens généraux. En cogestion, le projet s'aligne sur le budget général du ministère de l'agriculture selon la loi et procédures de passation des marchés publics Marocains. Le lancement des appels d'offres et attribution des marchés sont soumis pour avis à la CTB. Le remboursement ne s'effectue qu'après dépenses engagées par le partenaire.

Les correspondances entre les lignes de la morasse budgétaire et celles du DTF manifestent une certaine difficulté d'affectation des dépenses.

### 2.1.4 Contexte HARMO

Les initiatives de recherche d'harmonisation des interventions du projet avec les autres programmes :

- Avec le MCA : Adaptation du plan de formation avec celui du MCA sur la filière datte et l'organisation professionnelle. Les OP du projet sont membres du GIE autour de l'unité de conditionnement et de commercialisation des dattes installées dans la zone d'action du projet, d'une capacité de 400 tonnes. Cette unité vient d'être achevée, son fonctionnement est planifié prochainement. L'année 2014 sera par excellence réservée à la dynamisation de cette unité sur le plan organisationnel, de gestion et technique. Un savoir faire du processus d'obtention la bonne datte de qualité selon les normes est élaboré établis à cet égard avec l'appui financier de la CTB.
- L'INRA et le MAPM : la labellisation de la variété locale bouyotob est certifiée en tant que variété d'appellation d'origine.
- Le CRP II : appuiera la DPA pour un PDGE spécifique de la filière datte à l'échelon de la province de Tata, à l'instar du modèle de l'ORMVA de Ouarzazate. L'année 2014 est annoncée pour le démarrage de l'expertise. Le projet Oasis de Tata, ainsi que ses partenaires directs disposent les compétences locales sur le SIG pour faire avancer ce projet.
- L'ANDZOA : en plus de son programme ambitieux, global et de manière intégrée,

est appelée à adopter ces PDGE.

- L'ONCA : L'AFD et la CTB ont cofinancé une étude pour le conseil de gestion, des missions d'expertises pour la formulation de modèles de conseil de gestion agricole est en cours de parachèvement. Trois modèles de dispositifs de conseil de gestion sont proposés autour de 5 projets pilotes financés par la coopération Belge et Française.:

1.1. *modèle public cogéré autour*

- d'un CMV dans le cadre du projet dattier
- d'un CT dans le cadre du projet amandier de l'oriental
- d'un CT dans la zone PAPMV

1.2. modèle 100% sur conseil à l'exploitation familiale et conseil de gestion aux OPA

- cas de Colainord à Tétouan

1.3. modèle OP cogéré sur aménagements hydro agricoles

- cas des AUEA à Fès

Le projet oasis de Tata est donc pris en considération comme modèle de démarrage de ce dispositif de conseil de gestion agricole au niveau de la province de Tata.

A cela, sont privilégiés, à titre consultatif, d'autres structures et programmes pour une meilleure convergence des activités ; avec lesquelles la coordination méritent d'être plus soutenue. En l'occurrence, l'INDH, l'APDS, l'ALCESDAM.

## 2.2 Performance de l'outcome



### 2.2.1 Progrès des indicateurs

<b>Outcome:</b> la réhabilitation des Oasis de l'Annexe d'Addiss, province de Tata à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables est engagée avec les populations locales (hommes-femmes)					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale
Au moins 50% des Oasis de l'Annexe d'Adis (soit au moins de 13 oasis) sont en voie de restauration.	26 oasis	9 oasis	11 oasis	10 oasis	13 oasis
Au moins 50% de la superficie agricole utile (soit 600 ha) des oasis est restaurée	1200 ha	180 ha	260 ha	300 ha	600 ha

### 2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Le processus de restauration des oasis est initié. Les interventions mises en œuvre pour l'atteinte des résultats escomptés ne seront prévisibles qu'en moyen terme. Les indicateurs sus indiqués ont trait à l'effet direct du projet. 20 oasis où la dynamique de restauration est engagée, nettement supérieur à la prévision du DTF et de la ligne de Base. A cela, il faut envisager d'autres périmètres qui se sont restructurés à la périphérie des anciennes oasis par des initiatives privées non prises en considération dans le présent rapport.

En termes de superficie, 73% de l'objectif est atteint. Soit 440 has contre 600 hectares prévus. A cela, il faut encore ajouter les superficies des nouvelles plantations et de réhabilitation par le nettoyage des touffes sur une centaine d'hectares.

### 2.2.3 Impact potentiel

Par rapport à la viabilité de l'écosystème oasien selon le modèle indiqué dans le DTF et Baseline qui repose sur une association végétale polyvalente à trois étages semble n'est plus adapté au contexte actuel en déficit hydrique permanent.

Face aux besoins limités des ressources, le système d'exploitation a tendance à se limiter à deux étages de plantations où le palmier dattier, pilier de l'oasis, s'intercale avec les cultures annuelles, maraichères et fourragères.

Le renforcement de la lutte contre la désertification, résultat 2 du projet, ne repose pas uniquement sur des interventions purement agricoles. Parallèlement à ce résultat, le service des Eaux et forêts dispose, lui aussi, d'un grand programme de lutte contre la désertification par la création de ceinture verte autour des oasis.

Des portes d'entrées sensibles à l'avancée de désert sont identifiées. Certains oasis sont menacés par l'ensablement. Malheureusement, suite à des contraintes sociales, l'accessibilité au foncier par ce service n'est pas évidente et se traduit en général par l'opposition de la population.

Des campagnes de sensibilisations sont nécessaires pour susciter l'intérêt de la population à adhérer à ce programme. La menace prend sa source à l'extérieur de l'oasis. L'année 2014, sera également par excellence une campagne de conjugaison des efforts des ces deux institutions. Le projet, par sa mise à confiance des populations, contribuera comme facilitateur à cette adhésion.

## 2.3 Performance de l'output 1



### 2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale
Au moins 50% des acteurs locaux (associations, agriculteurs, coopératives) ont formulé des projets les ont déposés pour financement	600 acteurs	35	30	25	30 organisations
Au moins 80% des acteurs locaux ayant formulé des projets les ont déposés pour financement sont acceptés	300 projets	38	19	15 projets	240 projets
Au moins 80% des projets déposés pour financement sont acceptés	300 projets	32	25	15 projets	240 projets financés
Au moins 60% des agriculteurs ayant mis en pratique les techniques acquises, soit de manière directs, indirects (transfert, reproductibilité)	Pas de référence	25 agriculteurs	Une centaine d'agriculteurs, juste une estimation		60% de l'effectif des agriculteurs

### 2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>3</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Achèvement des activités de formation sur le SIG	X			
2. Mise en place de 3 sites de démonstration en irrigation par énergie photovoltaïque	X			
3. organisation de voyages d'échanges à des projets pilotes sur filière des dattes, manifestations régionales et nationales:	X			
4. Formation en apiculture, valorisation et commercialisation des dattes (normalisation), économie d'eau ; gestion et organisation professionnelle.	X			
5. différents ateliers de formation de l'équipe du projet CTB et partenaire : Marchés publics, Budgétisation sensible au genre	X			
6. organisation d'une foire régionale reportée en 2014			X	

<sup>3</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

### 2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Par rapport aux acteurs locaux partenaires du projet, communes rurales et DPA : ces structures disposent actuellement des compétences locales sur le SIG d'où une valeur ajoutée de gestion et de planification locale. La DPA, ainsi que la province sont déjà sensibilisés ; ont commencé à utiliser le SIG pour la spatialisation de leur projets respectifs et produisent des cartes thématiques. La DPA, en collaboration avec l'équipe du projet, s'en sert de cet outil pour la délimitation spatiale des aménagements des périmètres irrigués.

Par rapport aux bénéficiaires : il est constaté qu'il y a une forte organisation de la population par village. On retrouve en moyenne 2 à 3 associations locales ou coopératives pour une population assez limitée. Positivement, ces interlocuteurs ont acquis une force de négociation assez importante pour défendre leur projet soumis pour subvention. Ici, on parle de projets acceptés, c'est-à-dire des marchés conclus et conventionnés avec l'organisation concernée répondant aux critères d'éligibilité retenues par la direction du projet. Dans certains cas, cette forte mobilisation, peut s'expliquer aussi par le risque que celles-ci peuvent se transformer en de véritables consommatrices de subventions.

Dans le cadre du projet, seules les demandes à usage collectif sont retenues. Les projets proposés à caractères individuels sont réorientés vers le guichet unique du FDA dans le cadre du PMV. Leur nombre ne cesse d'augmenter. Dans ce cas, la validation des projets soumis pour subvention à l'aide à l'investissement obéit à la réglementation en vigueur.

Les voyages d'échange des agriculteurs (hommes et femmes) ont permis de constater immédiatement de transformations sur le terrain. Les demandes sont en augmentation considérable pour l'intégration de l'irrigation localisée à la parcelle qu'elle soit à usage individuelle ou collective. Certains ont même bricolé des tuyauteries pour mobiliser de l'eau. Les techniques de plantations et d'irrigation sont en constance d'amélioration au niveau des sites en voie de restauration.

L'intervention à ce niveau a également influencé l'amélioration des revenus de la femme rurale par une meilleure présentation des dattes, par le choix variétal, la sélection du bon calibre avec un emballage plus commode. Il y a trois ans, toutes la production est exposée en vrac avec une qualité très médiocre.

L'appui en équipement moderne et la formation des apiculteurs des zones de montagne sur les techniques modernes de cet élevage apicole contribuera sans doute à l'amélioration de leurs revenus. Des échos de satisfaction des bénéficiaires sont indiqués.

Tout cela est d'une extrême d'importance, mais pas suffisant. L'exploitation oasienne a besoin et de manière efficace un encadrement de proximité. Le ratio d'encadrement est faible à nulle, l'agriculteur a besoin des réponses sur place avec un programme de suivi et d'encadrement permanent. Le dispositif d'encadrement suite à cette nouvelle restructuration des CT est d'actualité.

L'année 2014 sera aussi, pour ce volet, consacrée à accompagner davantage les bénéficiaires afin de porter une contribution dans ce sens.



## 2.4 Performance de l'output 2

### 2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : la lutte contre la désertification est renforcée					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale
1. Superficies équipées par des systèmes d'économie d'eau, canalisations en PVC	Pas de référence	97 has	328	60 has	60 has
2. Nombre de puits creusés, forage de prospection	298 puits privés et collectifs	14	0	10	10
3. surfaces des oasis irriguées, réhabilités et/ou restaurés	1100 has	160	396	200	600

### 2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>4</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. Equipement des puits existants et renforcement du réseau d'irrigation canalisation en PVC			x	
2. réalisation d'une dizaine de forages de prospection.			x	
3. mise en place de projets démonstratifs en irrigation localisée au niveau de 3 sites			x	
4. réalisation d'une étude sur les potentialités des ressources hydriques		x		
5. accompagnement et suivi des travaux, assistance technique		x		
6. mettre en place de trois projets collectifs en irrigation photovoltaïque	x			

### 2.4.3 Analyse des progrès réalisés

En termes de superficie, les interventions ont permis de se rapprocher à l'objectif de 600 has dominés par les stations de pompage avec un réseau d'irrigation plus efficient. Une dynamique se met toute de suite en place pour la restructuration des zones dégradées et abandonnées.

La reconstitution des palmeraies se fait avec la participation signifiante de la population avec la prise en charge par les bénéficiaires les travaux de plantation, l'entretien et la régénération des plants non réussis.

<sup>4</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Celle-ci se réalise selon les règles de l'art acquis par les sessions de formation et de voyage d'échange du résultat 1.

Les souches implantées sont choisies parmi les variétés les plus performantes sur le plan commercial provenant des palmeraies en situation de détresse hydrique. Ce choix se justifie par le fait que celles-ci sont indemnes de maladies du bayoud lequel est véhiculé par l'eau d'irrigation, et que le succès de régénération est garantie.

En général, les activités ayant manifesté un certain retard semble ne pas influencer l'évolution du projet et de son impact. Bien au contraire l'appropriation est immédiatement constatée lorsque l'eau réapparaît à la parcelle. Certains agriculteurs étaient impressionnés de la mobilisation de l'eau en PVC sur une grande distance. L'accessibilité des certains agriculteurs sur une partie de leur foncier déjà abandonnée depuis les années 80 leur a permis d'augmenter sensiblement la valeur de leur foncier.

Le vécu de cette expérience est devenu un prototype reproductible de contexte similaire. L'année 2014 va renforcer cette orientation pour le parachèvement de l'ensemble des activités en cours de réalisation. La conjugaison certaine des efforts accomplis militeront sans doute vers la transformation du paysage des oasis.

Cependant, des effets pervers de l'intervention pourront s'initier en l'absence de coordination et de stratégie claire pour stopper la course acharnée des investisseurs privés sur la filière datte et maraichère sur de grandes superficies. Des cas sont déjà sur les lieux avec des investissements dépassant les centaines d'hectares. D'autres sont en cours d'appropriation des terrains collectifs. La course vers la surexploitation des nappes est une problématique fondamentale qu'il faut dès maintenant la prendre en compte et prendre les mesures nécessaires sur le plan institutionnel et opérationnel.

## 2.5 Performance de l'output 3

### 2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : la valorisation et la diversification des produits du terroir sont consolidées					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale
Qualité et quantité de dattes commercialisées	Pas de référence	Pas d'informations, absence de données spécifiques à la zone d'action du projet. les données existantes sont globales et estimatives peu fiables. Les informations fournies sont des appréciations tangentielles.			
Nombre de micro entreprises/coopératives/groupements créés et opérationnels	50	147	3	0	60
Superficies plantées en plantes aromatiques et médicinales	0 ha	1 ha	0	3	3 has

### 2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>5</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1. plantation des rejets de palmier dattier de variétés de bonne qualité au niveau des périmètres aménagés			X	
2. travaux d'entretien des palmeraies		X		
3. Achat de matériel technique et agricole, matériel apicole, ébrancheurs, broyeurs, échelles	X			
4. Aménagement d'une aire de dattes au niveau du marché local d'Adis		X		

### 2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Comme les activités au sein des oasis ne se limitent pas uniquement à celles liées à la production agricole, l'intervention s'est forcée aussi, dans cette composante, à l'amélioration des revenus par l'amélioration des conditions de travail de la femme rurale en mettant à sa disposition certains outils plus performant permettant, d'une part, l'allègement de la pénibilité de leur conditions de travail, d'autre part, augmenter et améliorer la qualité de leur produits artisanaux.

Bien que le poste capital de production soit le foncier, la femme est omniprésente sur le terrain en tant que salariée ou responsable à subvenir aux besoins quotidiens de la famille en l'absence du conjoint en émigration ; une situation fréquente au niveau des oasis de montagne.

<sup>5</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

L'aménagement de foyers féminins en équipements adaptés à leurs besoins, les voyages d'échange à parité égale que les hommes font que cette composante est fortement sensible au genre femme.

Malgré cette priorité, l'aspect commercialisation des produits de terroirs locaux restent un handicap majeur pour une amélioration sensible des revenus de la population oasienne. Leur organisation en GIE fonctionnel, implication de l'ANDZOA dans l'élaboration de contrat programme solidaire avec les grandes surfaces de distribution constituerait une plate forme d'opportunité pour la promotion de développement solidaire de ces zones marginales.

En gros, les activités reportées à 2014 se déroulent dans les délais prévus qu'il faut consolider de manière confortable. L'expérience d'introduire les PAMs à la parcelle est à suivre aussi et à concrétiser en 2014. Une expérience pilote ayant accusé un certain retard malgré le savoir faire de la famille bénéficiaire dans le domaine, production et commercialisation. Cette composante est liée à l'achèvement du réseau d'irrigation localisé en ce lieu inscrit dans le résultat 2.

Enfin la labellisation de la variété locale Bouyoutob en tant que variété d'appellation d'origine s'ajoute aux opportunités offertes à la région pour une relance dynamique du secteur phoenicicole.

## 2.6 Thèmes transversaux

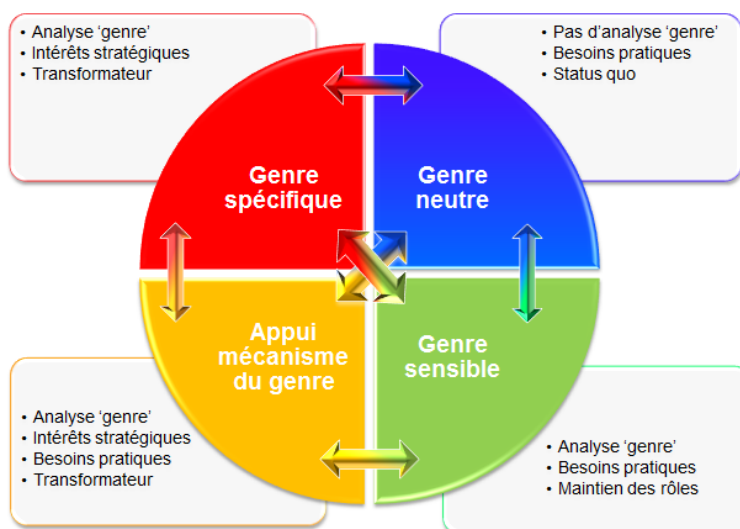
Les thèmes transversaux : le genre, l'environnement et l'économie sociale sont indiqués dans le DTF sans prévisions de budget spécifique à leur égard. La planification des activités à mettre en œuvre prend en considération ces aspects.

### 2.6.1 Genre

L'année 2013 a été marquée par l'organisation d'un atelier de formation en matière de Budgétisation Sensible au genre qui a permis d'attirer l'attention de la direction du projet sur la nécessité de « mettre des lunettes genre » pour la conduite de toute action et de se poser continuellement la question « Est ce que l'action/l'activité ne risque pas de créer et/ou de renforcer les inégalités des sexes.

L'outil « Gender Budget Scan » a été adopté et consiste à faire un suivi du budget et de la sensibilité des dépenses aux préoccupations de l'égalité des sexes. Une note a été élaborée suite à la mission de Backstopping de Saskia Ravesloot, Experte genre de la CTB qui a encadré l'atelier. La note de cadrage, partagée avec toute l'équipe, constitue un outil de travail qui permet d'adopter un code couleur selon la sensibilité ou non de l'activité/action aux préoccupations de genre. Cette pratique est novatrice au niveau des projets de terrain de la CTB

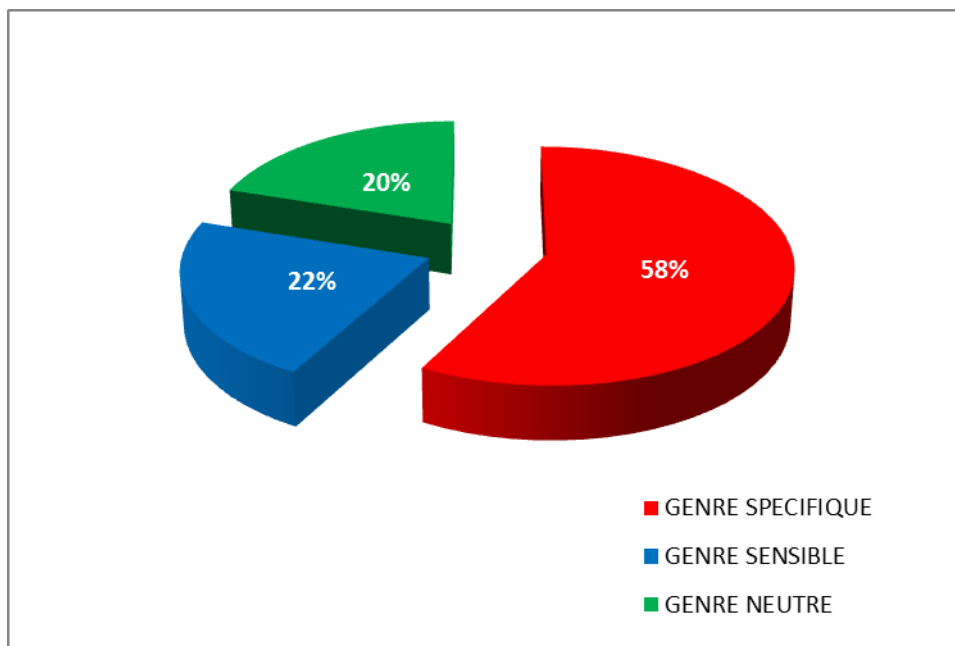
#### **Schéma : Gender Budget Scan »**



L'analyse genre du budget du projet pour l'année 2013 permet de constater que la mise en œuvre est relativement sensible au genre et que des actions spécifiques qui ciblent les intérêts stratégiques et veillent aux changements des comportements sont à renforcer dans le futur.

- **Catégorie une :** Genre spécifique aux femmes représente 58% du budget total. L'intervention du projet pour cette catégorie a permis d'améliorer, non pas l'avoir et le savoir des bénéficiaires ; mais également et essentiellement a contribué à l'amélioration du pouvoir décisionnel de bénéficiaires. Les femmes dans cette catégorie sont responsables directs de la commercialisation de leur produits. Cette catégorie est fortement représentée au niveau du résultat de lutte contre la pauvreté par la diversification des produits de terroirs. Couleur correspondante : rouge

- catégorie 2 : genre sensible où la femme est présente et bénéficie indirectement des acquis du projet sans pour autant améliorer son pouvoir décisionnel. Elle représente 22% du budget total. Celle-ci est caractérisée par sa situation invisible malgré l'effort entrepris. Couleur correspondante : vert
- Catégorie 3 : neutre au genre avec 20% du budget total, intéresse toutes les catégories du genre sur le plan de formation et de recrutement. Couleur correspondante : bleu



Le système oasien, du fait qu'il intègre les activités rurales aussi bien agricole qu'artisanale, a connu ces dernières années une grande évolution dans la répartition des tâches entre les hommes et les femmes. L'émigration conjuguée au changement de statut des khamassas, ayant les connaissances du milieu, vers le salariat sont des causes majeures de la dégradation des oasis. Ces derniers constituaient auparavant une force de travail incontournable dans le maintien de l'équilibre du système oasien, notamment l'ensemble des pratiques culturelles, la préparation du sol, l'irrigation, l'entretien, les plantations, la récolte etc.

L'émigration des hommes-jeunes, mariés et célibataires, vers la recherche d'autres ressources de revenus s'est faite au détriment des femmes qui sont restées dans les oasis pour assurer la relève ; elles sont de plus en plus nombreuses à assumer la charge de certaines activités agricoles familiales ou à travailler en tant que salariées pour subvenir aux besoins de leur foyer.

L'émergence de programmes nationaux et de coopération internationale a pu favoriser et encourager la promotion de développement de projets accessibles aux femmes aussi bien pour la création d'activités génératrices de revenus, d'actions sociales que de renforcement de capacités. Ce contexte a permis un essor d'organisations féminines dans tous les domaines d'activités de valorisation de produits de terroir, vannerie, tissage, tapisserie, alphabétisation, préscolaire rurale, sanitaire des foyers etc.

Durant cette année, le projet a continué à prendre en considération dans la planification de ses activités, la promotion et le respect de l'égalité des chances pour accéder aux services proposés par le projet aussi bien pour les hommes que pour les femmes et jeunes ruraux.

- **Au niveau de résultat 1 : de renforcement de capacités :**
  - 
  - Organisation d'atelier de formation sur la filière des dattes en partenariat avec le programme MCA,
  - Renforcement des capacités des partenaires dans le domaine de SIG : Ainsi, deux femmes sur 21 personnes ayant suivi tous les modules et ont acquis une expertise dans le domaine.
- Quant à l'accès aux investissements entrepris dans le cadre du **résultat 2 relatif à la lutte contre la désertification des oasis** : les femmes sont faiblement représentées en tant qu'exploitantes ou propriétaires de parcelles dans les périmètres proposés pour l'aménagement du réseau d'irrigation. La propriété du foncier est en général d'appropriation masculine, la femme n'a aucun contrôle des ressources mais bénéficie indirectement des revenus qui reviennent à la famille. La femme participe presque dans toutes les activités agricoles, de l'irrigation jusqu'à la récolte, activité qui n'est pas rémunérée. Aussi, On constate des jeunes diplômés en chômage qui reviennent à l'exploitation familiale dont les superficies irriguées ont été augmentées de; cas de Ksabi.
- **Au niveau du résultat 3 relatif à la lutte contre la pauvreté par la valorisation des produits de terroir** : la femme est concernée par l'ensemble des interventions de cette composante. Le projet a prévu la réhabilitation des oasis pour l'entretien du palmier dattier par voie d'entreprise, créatrice de journées d'emploi pour la femme rurale. Toutefois, et comme ce sont les femmes qui sont amenées à encourir le risque de grimper les palmiers à haut développement, le projet s'est investi à mettre à leur dispositions des échelles et des ébrancheurs qui permettent d'améliorer leurs conditions de travail en évitant les risques d'accidents. La gestion des bâtiments techniques de valorisation des produits agricoles et artisanaux est confiée aux organisations féminines, associations et coopératives. Ces structures concernent les trois communes rurales du projet. la femme est présente par ses activités agricole et para agricoles dans l'amélioration des revenus de la famille

### 2.6.2 Environnement

Le projet, par sa problématique, s'inscrit parfaitement dans une approche environnementale. L'état actuel des oasis, malgré de multiples initiatives, est soumis à une dégradation perpétuelle sous l'effet de la désertification, ressources en eau limitée devenue disproportionnée par rapport au foncier, plus de terres et moins d'eau disponible pour les irriguer. Cette situation dramatique qui se joue dans un environnement hostile de désertification, ensablement, assèchement par la violence et la turbulence des vents, un lieu de vie des populations sédentaires et transhumante est devenu exposé à l'abandon, émigration et désintéressement des jeunes aux activités oasiennes, à pouvoir de rémunération non attractif par rapport aux apports financiers issus de l'émigration.

Dans ce sens, le projet se justifie par sa contribution conjointe avec l'ensemble des intervenants à contrecarrer l'avancée de cette désertification et promouvoir un développement durable qui prend dans ses dimensions le respect des ressources naturelles et de l'homme. Les interventions conjuguées de lutte contre la désertification par la mobilisation économique de l'eau, la reconstitution des palmeraies dégradées, les opérations de nettoyage du patrimoine existant, la formation et l'organisation des bénéficiaires, forment un atout majeur pour la sauvegarde et la préservation de l'espace vital des oasis, physique et humain.

Le mode de gestion de l'eau est collectif, avec une mobilisation de la ressource en eau selon un réseau étudié de canalisation en PVC, à économie d'eau, plus efficient en termes de pertes par infiltration et évaporation. Une gestion facile contrairement aux pratiques traditionnelles selon le système gravitaire à partir des khattarats. L'énergie

électrique est un choix préférentiel au niveau de tous les périmètres dominés par les interventions du projet. La viabilité de la gestion selon le nouveau mode d'exploitation est assurée par des associations engagées vis-à-vis du projet et ses membres agriculteurs opérateurs directs de l'intervention, formalisée par une convention de partenariat entre la DPA et ces différentes formes d'organisations. Par son développement et à travers la reconstitution progressive de l'état végétatif de l'oasis constituent un garant d'une contribution loyale de lutte contre l'avancée du désert, contre l'ensablement de l'espace vitale des populations, habitations et sources de vie tirée des oasis.

Au niveau des oasis, l'utilisation des intrants, au niveau de la zone d'action du projet, est nulle à faible. Les agriculteurs font appel au fumier à la place des engrais, une tradition ancestrale. Les pesticides sont d'une utilisation nulle. Ces données sont confirmées par l'étude sur les typologies des oasis effectuée en 2009 par l'Agence du Sud.

Par contre des risques des pollutions des nappes sont envisageables à cause de non existence d'infrastructure d'assainissement liquide et solide au niveau des oasis concernées. Les foyers sont dotés de fosses septiques ; que leurs rejets pourraient se lessiver en profondeur, atteindre la ressource hydrique de l'eau potable et de l'irrigation agricole.

Les termes de références sur l'étude des ressources hydriques nous renseigneront sur les niveaux de pollution des nappes y compris l'impact de la station d'épuration de l'assainissement liquide de la ville de Tata implantée sur le territoire de la commune rurale de Tigzert. Son impact sur la nappe phréatique des oasis avoisinantes est à étudier.

### 2.6.3 Economie sociale

Cette composante est prise en considération à travers l'alignement du projet sur le PMV pilier II, organisation des producteurs, visites d'échanges en dehors de la province. Les difficultés des commercialisation des produits de terroir ont trait à la faiblesse en production de qualité, de l'éloignement de la zone de production par rapport aux grands pôles d'attraction, au manque de savoir faire local, à la désorganisation du marché au profit des intermédiaires, à l'absence d'infrastructure d'accueil pour le stockage et le conditionnement des produits périssables, etc.

Autant de causes qui ne profitent aux villageois que de miettes marchandes sur le marché local ou à travers les rencontres organisées dans le cadre de ce projet ou dans le cadre habituel de la DPA, SIAM de Meknes, SIDATTES d'Erfoud, foires provinciaux et régionaux (Guelmim).

Vu le nombre important d'organisations, le projet s'est aligné avec le PMV pour la commercialisation des dattes à travers la création d'un GIE de producteurs et de commerçants des dattes au niveau provincial autour d'une unité frigorifique pour le conditionnement et la commercialisation des dattes au niveau de la commune rurale de Tigzert, en cours de construction dans le cadre du programme MCA.

Cet édifice s'ajoute aux autres unités déjà fonctionnelle au niveau des communes de Tata et de Kasba sidi Abdellah ben M'barek pour une capacité frigorifique chacune 50 tonnes, édifiées en 2010 dans le cadre du programme Oasis, appuyé par l'APDS et le PNUD.



## 2.7 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement
La reconstitution des palmeraies, par la création des stations de pompage, augmentent la charge énergétique de l'agriculteur	Mise en Œuvre	OPS	High	Medium	High Risk	Suivi des factures de consommation, relevée des compteurs de consommation d'eau	DP, animateurs	Q4 2013	En cours
						réunions de sensibilisation	idem	Q4 2013	En cours
						mise en place, à titre démonstratif, un projet d'irrigation en énergie solaire	Projet	Q4 2013	fait
le sur pompage aggrave la surexploitation de la nappe, désertification des oasis	Mise en Œuvre	OPS	High	High	Very High Risk	équiper, viabiliser les puits existants en système d'économie d'eau	Projet	Q4 2013	En cours de parachèvement
						Forage de prospection	Projet	Q2 2013	Achevé
						Lancer une étude sur les potentialités des ressources hydriques	Projet	Q1 2013	Achevé, partage des résultats, amélioration de la recharge des nappes par la construction des barrages souterrains de rétention des eaux de crues
le pompage par énergie solaire pose des difficultés de gestion technique, entretien, coût d'investissement	Mise en œuvre	OPS	High	High	Very High Risk	sensibilisation, formation, organisation auprès des bénéficiaires	Projet	Q4 2013	fait
						formation des techniciens DPA	Projet	Q4 2013	fait
						Contribution des bénéficiaires: fondations, frais d'amortissement du matériel	Projet	Q4 2013	fait

## 3 Pilotage et apprentissage

### 3.1 Réorientations stratégiques

Le projet est en phase de clôture ; durant les années antérieures ses réorientations ont concerné fondamentalement son évolution :

- la renonciation du projet au partenariat avec l'APDS (Agence du Sud), permettant de réactiver le démarrage du projet (fin 2010)
- l'amendement du DTF et son adaptation dépendant de cette renonciation (2011)
- l'harmonisation du plan de formation avec celui du MCA
- l'étude sur les potentialités hydriques appuyée par des forages de prospection met en garde les pouvoirs publics du risque de surexploitation de la nappe et par conséquent la désertification des oasis
- le renforcement de l'existant en convergence avec les autres programmes pour les projets d'irrigation.

L'année prochaine de prolongation du projet ; elle sera plus consacrée :

- à la consolidation des acquis
- à la rechercher les synergies nécessaires avec les autres institutions œuvrant pour les mêmes objectifs.

### 3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Lancer un PDGE spécifique pour la filière phoenicicole dans la province de Tata en collaboration avec le CRP II et d'un appui de la CTB	CRP II/CTB	Q4 2014
Lancer le processus de mis en place du dispositif du projet pilote de conseil agricole	ONCA/CTB	Q4 2014

### 3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
L'étude de ligne de base doit être lancée immédiatement après le recrutement et la désignation de l'équipe du projet. elle est prioritaire, prévu être lancé en Q2, est reportée en Q1 2012.	Projet/Représentation
L'intégration du SIG dans l'étude de formulation, de ligne de base du projet	Projet/Représentation
La planification des activités et l'institution des dossiers d'appels d'offre doivent être anticipées indépendamment de la date de délégation des crédits. Elle devra découler d'un besoin concertée avec la population cible avec une approche projet.	Projet
Le projet doit donner lieu à la recherche des synergies, de coordination, d'harmonisation de ses activités avec l'ensemble des intervenants.	Projet
Le rapportage selon les canevas de la CTB, doit être approprié par l'ensemble des parties concernées.	Projet/MARPM

Le système de suivi avec des missions de courte durée doit être renforcé vers le projet. rapprocher le projet à ses partenaires.	MARPM/Siège de la CTB/Représentation
La formation de proximité, ainsi que les voyages d'échanges des agriculteurs et membres associatifs, doivent être soutenue.	Projet
L'harmonisation des activités du projet doit s'accomplir en convergence avec les autres programmes de développement.	Projet
Procéder au préalable au forage de prospection au détriment du fonçage direct des puits pour les projets d'irrigation. Lancer une étude sur la disponibilité des ressources hydriques avant le démarrage des aménagements.	Projet
Déployer plus d'effort sur les activités de gestion des conflits avant de conventionner les projets de partenariat.	Projet

## 4 Annexes

### 4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
x				
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
x	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
x	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

**2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.**

*Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D*

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		<b>X</b>		

**2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?**

<b>A</b>	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
x <b>B</b>	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
<b>C</b>	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
<b>D</b>	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

**2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?**

<b>A</b>	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
x <b>B</b>	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
<b>C</b>	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
<b>D</b>	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.

**2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?**

<b>A</b>	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
x <b>B</b>	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
<b>C</b>	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
<b>D</b>	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

**3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N**

*Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D*

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		<b>X</b>		

**3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?**

	<b>A</b>	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
x	<b>B</b>	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	<b>C</b>	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	<b>D</b>	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

**3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?**

	<b>A</b>	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
x	<b>B</b>	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	<b>C</b>	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	<b>D</b>	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

<b>4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).</b>					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
<b>Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale</b>		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
			<b>X</b>		
<b>4.1 Durabilité financière/économique ?</b>					
	<b>A</b>	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
x	<b>B</b>	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	<b>C</b>	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	<b>D</b>	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
<b>4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?</b>					
	<b>A</b>	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
x	<b>B</b>	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	<b>C</b>	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	<b>D</b>	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
<b>4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?</b>					
x	<b>A</b>	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
	<b>B</b>	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	<b>C</b>	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	<b>D</b>	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
<b>4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?</b>					
	<b>A</b>	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
x	<b>B</b>	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	<b>C</b>	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	<b>D</b>	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

## 4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

N°	Décision	Période	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement
1	Lancer une étude sur les potentialités des ressources en eau souterraines, avec l'implication de l'Agence de Bassin Hydraulique et/ou du service de l'eau.	avr-12	Rapport opérationnel	Projet	Elaboration des termes de références	Projet	Q2 2012	fait
					Concertation avec le service de l'eau et l'Agence du Bassin hydraulique de Guelmim	Projet	Q2 2012	fait
					Elaboration du CSC, publication, attribution	Projet, Resrep	Q4 2012	fait
					Lancement et suivi de l'étude	Projet/bureau d'étude	Q1 2013	fait
					réception étude, atelier de restitution	Projet/bureau d'étude	Q2 2013	fait
2	Lancer un PDGE spécifique pour la filière phoenicicole dans la province de Tata	avr-12	PDGE globaux	Projet	Concertation avec le CRP II, participation à l'atelier du PDGE spécifique de l'ORMVAO	Projet/Resrep	Q4 2012	fait
					Elaboration du PDGE spécifique pour la province de Tata	Projet/CRP II	Q4 2014	non fait
3	Etudier la possibilité d'appuyer le processus de labellisation de dattes de Bouyoutob	avr-12	COFIL	MARMP	Convention avec l'INRA	MARPM/INRA		fait
4	le budget du projet n'est concerné par les restrictions budgétaires	avr-13	COFIL	direction du budget		ministère économie	Q1 2013	fait
5	engagement de la totalité du budget	avr-13	COFIL	Projet	publication, engagement	projet/trésorerie	Q2 2013	fait
6	priorité des dossiers préfinancés	avr-13	COFIL	Projet	envoyer d'urgence les pièces justificatives des dépenses pour remboursement	Projet/Resrep	Q2 2013	fait
7		avr-13	COFIL	Projet	établir un état des lieux sur les prévisions des nouveaux engagements et de décaissements	projet	Q2 2013	fait
8		avr-13	COFIL	MARMP	établir d'urgence une requête motivée d'arguments pour une prolongation du projet d'une année	projet	Q2 2013	fait



### 4.3 Cadre logique mis à jour

Objectif global			
Contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des potentialités économiques et écologiques des oasis marocaines ...			
Objectif spécifique	Indicateurs de l'objectif spécifique	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Engager la réhabiliter les oasis de l'annexe d'Adis (communes d'Adis, Tigzmert, Oum El Guerdane) à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables avec les populations locales (hommes – femmes)	Au moins 50% des d'Oasis de l'annexe d'Adis (soit au moins de 13 oasis) sont en voie de restauration Au moins 50% de la Superficie Agricole Utile (soit 600 ha) des oasis est restaurée	*ligne de Base *rapports d'activité du Projet	l'augmentation des superficies et l'intensification de la production conduisent à un alourdissement des tâches, notamment des femmes, surtout dans le cas de ménages pauvres

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
<b>R1 LES CAPACITES STRATEGIQUES ET D'INTERVENTION DES SERVICES LOCAUX ET DE LA SOCIETE CIVILE SONT RENFORCEES</b>	*Nombre de projets développés par les associations *Nombre de projets des associations déposés pour financement *Taux d'acceptation des demandes de financement des projets par les AMC ou autres organes/fonds de financement *Taux d'adoption de pratiques et de techniques correctes	Rapports d'exécution, d'évaluation à mi-parcours et final Livres des communes PV de réunions Enquêtes	manque de mobilisation des partenaires pour appuyer les associations
Activités par Résultat	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge	
<b>A1.1 Former et sensibiliser sur la problématique de la viabilité des oasis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sessions de formation et de sensibilisation sur des thèmes liés à la problématique des oasis et les notions de base pour l'aborder (écosystème, cycle de l'eau, biodiversité, labellisation, ...), à la sauvegarde de l'environnement, à la problématique de l'eau en milieu oasien et aux bonnes pratiques agricoles adaptées.</li> <li>Promouvoir des échanges et visites de projets similaires</li> </ul>	14 800 €	
<b>A1.2 Améliorer la capacité de réponse des partenaires institutionnels aux besoins des bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séances de formation pour les partenaires (communes, DPA, Eaux et Forêts, Equipement et Environnement, INDH,...) en approche participative du Cycle de Projet, en communication et gestion des conflits, en thématiques transversales...</li> </ul>	4 368 €	
<b>A1.3 Appuyer les associations pour renforcer leur autonomie en termes de perception des subventions offertes par l'état ou d'autres partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etablir un diagnostic sur la mobilisation des subventions offertes dans la région</li> <li>Entretenir un dialogue avec les AMC et autres entités afin d'adapter les offres au contexte locale et faciliter le traitement des dossiers soumis pour financement</li> <li>Montage des dossiers à préparer par les animateurs techniques, la DP et la DPA (voir A1.4)</li> </ul>	72 000 €	
<b>A1.4 Encadrer et appuyer les projets à financer / Organisation des foires agricoles</b>	3 animateurs/trices technique et gestion à temps plein Cours d'alphabétisation littéraire et fonctionnelle au profit des bénéficiaires, particulièrement les femmes Accompagnement des bénéficiaires dans le montage, la réalisation et le suivi des projets des bénéficiaires Primes aux producteurs de dattes et aux femmes organisées en coopératives	14 370 €	
<b>A1.5 Renforcer les capacités techniques et de gestion des bénéficiaires des résultats 2 et 3 pour la bonne conduite des activités agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expertise</li> <li>Formation des techniciens</li> <li>Formation des associations pour la conduite des palmiers dattiers sur les périmètres réhabilités avec puits collectifs</li> <li>Sensibilisation et la formation aux techniques culturales du palmier dattier (nettoyage des touffes, pollinisation, récolte, irrigation, ...) et pour la conduite des palmiers dattiers biologique</li> <li>Encadrement terrain (technicien DPA, service des aménagements)</li> </ul>	152 600€	

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
<b>R2 LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION EST RENFORCEE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volumes d'eau économisés par des techniques moins consommatrices d'eau</li> <li>• Surface des oasis irriguées, réhabilités et/ou restaurées</li> <li>• Stabilité du niveau de la nappe souterraine</li> <li>• Etat de la qualité des eaux souterraines</li> </ul>	Enquêtes Rapports de suivi Ligne de base	- la disponibilité en eau souterraine diminue continuellement Hypothèses : 1. Le foncier est réglé sur les parcelles des projets à financer 2. AUEA est opérationnelle au puits collectif
Activités par Résultat	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge	
<b>A2.1. Mettre en place un système d'irrigation goutte à goutte, parcelle de démonstration chez un particulier par commune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude technique</li> <li>- Equipement (travaux à l'entreprise)</li> <li>- Coûts opérationnels</li> <li>- Contractualisation des bénéficiaires</li> <li>- Appui pour bénéficier des subventions de l'état pour l'équipement en goutte à goutte (voir A1.3)</li> </ul>	120 000€	
<b>A2.2. Equiper et/ou viabiliser les puits collectifs en terrains privés dans les anciennes palmeraies avec un réseau d'irrigation en PVC dans les trois communes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude technique</li> <li>- Equipement (travaux à l'entreprise)</li> <li>- Coûts opérationnels</li> <li>- Contractualisation des bénéficiaires</li> </ul>	660 000€	
<b>A2.3 Etudier les potentialités des ressources eau et mettre en place un système de suivi des eaux souterraines et des sols</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude en cours de réalisation par l'Agence du Sud</li> <li>- Echantillonnage et analyse de laboratoire de l'eau et du sol dans les 3 communes</li> </ul>	10 276€	



## 4.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

### Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603111

Project Title : **Réhabilitation et développement des oasis dans la Province de Tata**

Budget Version : **D03** Year to month : 31/12/2013

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2013				Total	Total Exp.	Balance	% Exec		
			2012	Q1	Q2	Q3					Q4	
<b>A LA RÉHABILITATION DES OASIS</b>		<b>1.558.134,00</b>	<b>294.891,54</b>	<b>86.325,48</b>	<b>169.982,53</b>	<b>272.418,44</b>	<b>191.405,67</b>	<b>720.132,13</b>	<b>1.015.023,68</b>	<b>543.110,32</b>	<b>65%</b>	
<b>01 Les capacités stratégiques et</b>		<b>272.138,00</b>	<b>101.115,64</b>	<b>11.139,43</b>	<b>15.609,14</b>	<b>20.395,22</b>	<b>90.020,39</b>	<b>137.164,19</b>	<b>238.279,84</b>	<b>33.858,16</b>	<b>88%</b>	
01	Former et sensibiliser sur la	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
02	Améliorer la capacité de	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
03	Appuyer les associations	REGIE	86.000,00	47.713,61	5.328,25	4.676,79	6.679,97	10.515,50	27.200,52	74.914,13	11.065,87	87%
04	Encadrer et Appuyer les	COGEST	14.370,00	0,00	4.867,00				4.867,00	4.867,00	9.503,00	34%
05	Renforcer les capacités	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
06	Former et sensibiliser sur la	REGIE	14.800,00	6.308,34			1.301,88	7.170,38	8.472,27	14.780,61	19,39	100%
07	Améliorer la capacité de	REGIE	4.368,00	3.060,72	944,18	97,59			1.041,77	4.102,49	265,51	94%
08	Renforcer les capacités	REGIE	152.600,00	44.032,97		10.834,76	12.413,38	72.334,50	95.582,64	139.615,61	12.984,39	91%
<b>02 La lutte contre la</b>		<b>807.000,00</b>	<b>129.006,47</b>	<b>51.920,96</b>	<b>115.839,35</b>	<b>154.256,90</b>	<b>75.896,99</b>	<b>397.914,21</b>	<b>526.920,68</b>	<b>280.079,32</b>	<b>65%</b>	
01	Mettre en place un système	COGEST	120.000,00	0,00		8.509,68		29.611,94	38.121,62	38.121,62	81.878,38	32%
02	Equiper et/ou viabiliser les	COGEST	660.000,00	129.006,47	51.920,96	107.329,67	137.963,86	35.638,00	332.852,49	461.858,96	198.141,04	70%
03	Réhabiliter les oasis avec	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
04	Etudier les potentialité des	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
05	Etudier les potentialités des	REGIE	27.000,00	0,00			16.293,04	10.647,05	26.940,10	26.940,10	59,90	100%
<b>03 La lutte contre la pauvreté</b>		<b>478.996,00</b>	<b>64.769,43</b>	<b>23.265,09</b>	<b>38.534,04</b>	<b>97.766,31</b>	<b>25.488,29</b>	<b>185.053,73</b>	<b>249.823,16</b>	<b>229.172,84</b>	<b>52%</b>	
01	Améliorer la filière dattière	COGEST	180.169,00	45.395,05	20.012,67		42.538,31		62.550,98	107.946,03	72.222,97	60%
	REGIE	718.768,00	335.864,95	23.951,05	44.502,07	64.777,07	149.275,12	282.505,32	618.370,28	100.397,72	86,00	
	COGEST	1.273.366,00	193.775,90	80.053,05	154.373,39	235.730,17	90.738,23	560.894,84	754.670,74	518.695,26	59,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>1.992.134,00</b>	<b>529.640,85</b>	<b>104.004,10</b>	<b>198.875,46</b>	<b>300.507,24</b>	<b>240.013,35</b>	<b>843.400,16</b>	<b>1.373.041,02</b>	<b>619.092,98</b>	<b>69,00</b>	



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603111 Printed on 27/02/2014

page: 1

## Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603111

Project Title : **Réhabilitation et développement des oasis dans la Province de Tata**

Budget Version : **D03** Year to month : 31/12/2013

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2013				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				2012	Q1	Q2	Q3					Q4
02 Promouvoir la plantation		COGEST	76.750,00	0,00			10.174,09	5.591,00	15.765,09	15.765,09	60.984,91	21%
03 Promouvoir d'autres		COGEST	42.077,00	19.374,38			17.904,81		17.904,81	37.279,19	4.797,81	89%
04 Appuyer l'émergence d'une		COGEST	180.000,00	0,00	3.252,42	38.534,04	27.149,10	19.897,29	88.832,85	88.832,85	91.167,15	49%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>			<b>434.000,00</b>	<b>234.749,31</b>	<b>17.678,62</b>	<b>28.892,92</b>	<b>28.088,81</b>	<b>48.607,68</b>	<b>123.268,03</b>	<b>358.017,34</b>	<b>75.982,66</b>	<b>82%</b>
<b>01 Frais de personnel</b>			<b>215.000,00</b>	<b>119.591,90</b>	<b>8.980,42</b>	<b>15.891,71</b>	<b>18.537,21</b>	<b>31.873,54</b>	<b>75.282,87</b>	<b>194.874,77</b>	<b>20.125,23</b>	<b>91%</b>
01 Coresponsable CTB		REGIE	145.000,00	82.162,64	4.953,13	9.432,57	11.755,22	19.955,92	46.096,84	128.259,48	16.740,52	88%
02 Secrétaire comptable		REGIE	70.000,00	38.684,35	3.765,25	6.440,78	6.781,99	11.917,62	28.905,64	67.589,99	2.410,01	97%
03 Assistant Junior		REGIE	0,00	-1.255,09	262,04	18,35			280,39	-974,70	974,70	7%
<b>02 Investissements</b>			<b>65.471,00</b>	<b>60.864,00</b>		<b>4.547,25</b>			<b>4.547,25</b>	<b>65.411,25</b>	<b>59,75</b>	<b>100%</b>
01 Acquisition de véhicules		REGIE	40.864,00	40.863,21						40.863,21	0,79	100%
02 Acquisition de		REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
03 Acquisition de micro-		REGIE	9.000,00	5.568,49		3.376,54			3.376,54	8.945,03	54,97	99%
04 Acquisition d'imprimantes		REGIE	2.000,00	825,50		1.170,71			1.170,71	1.996,21	3,79	100%
05 Acquisition véhicule utilitaire		REGIE	13.607,00	13.606,80						13.606,80	0,20	100%
<b>03 Fonctionnement</b>			<b>69.261,00</b>	<b>24.270,24</b>	<b>8.432,51</b>	<b>6.269,16</b>	<b>9.551,60</b>	<b>16.259,14</b>	<b>40.512,41</b>	<b>64.782,65</b>	<b>4.478,35</b>	<b>94%</b>
01 Frais de fonctionnement		REGIE	69.261,00	24.270,24	8.432,51	6.269,16	9.551,60	16.259,14	40.512,41	64.782,65	4.478,35	94%
<b>04 Evaluations, Audits,</b>			<b>84.268,00</b>	<b>30.023,17</b>	<b>265,69</b>	<b>2.184,80</b>		<b>475,01</b>	<b>2.925,50</b>	<b>32.948,67</b>	<b>51.319,33</b>	<b>39%</b>
01 Etude ligne de base		REGIE	13.268,00	13.267,91						13.267,91	0,09	100%
		REGIE	718.768,00	335.864,95	23.951,05	44.502,07	64.777,07	149.275,12	282.505,32	618.370,28	100.397,72	86,00
		COGEST	1.273.366,00	193.775,90	80.053,05	154.373,39	235.730,17	90.738,23	560.894,84	754.670,74	518.695,26	59,00
		<b>TOTAL</b>	<b>1.992.134,00</b>	<b>529.640,85</b>	<b>104.004,10</b>	<b>198.875,46</b>	<b>300.507,24</b>	<b>240.013,35</b>	<b>843.400,16</b>	<b>1.373.041,02</b>	<b>619.092,98</b>	<b>69,00</b>



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603111 Printed on 27/02/2014

page: 2

## Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603111

Project Title : **Réhabilitation et développement des oasis dans la Province de Tata**

Budget Version : **D03** Year to month : 31/12/2013

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2013				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				2012	Q1	Q2	Q3				
02 Evaluation à mi-parcours		REGIE	0,00	0,00		126,58		126,58	126,58	-126,58	7%
03 Evaluation finale		REGIE	34.000,00	0,00					0,00	34.000,00	0%
04 Préparation des réunions		REGIE	25.000,00	15.942,94	265,69	636,96		475,01	1.377,66	17.320,60	69%
05 Expertise et audit		REGIE	12.000,00	812,32		1.421,26			1.421,26	2.233,58	19%
<b>99 Conversion rate adjustment</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7%</b>
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	7%
99 Conversion rate adjustment		COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%

REGIE	718.768,00	335.864,95	23.951,05	44.502,07	64.777,07	149.275,12	282.505,32	618.370,28	100.397,72	86,00
COGEST	1.273.366,00	193.775,90	80.053,05	154.373,39	235.730,17	90.738,23	560.894,84	754.670,74	518.695,26	59,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.992.134,00</b>	<b>529.640,85</b>	<b>104.004,10</b>	<b>198.875,46</b>	<b>300.507,24</b>	<b>240.013,35</b>	<b>843.400,16</b>	<b>1.373.041,02</b>	<b>619.092,98</b>	<b>69,00</b>



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603111 Printed on 27/02/2014

page: 3

## 4.5 Ressources en termes de communication

L'intervention du projet en matière de communication se limite à :

- la production de fiches informatives et de dépliants
- la mise en place sur les axes routiers des panneaux publicitaires
- rapportage télévisé de la première chaîne marocaine, version amazir, sur les oasis du Sud. Des témoignages du partenaire DPA, du coresponsable et de quelques bénéficiaires sont enregistrés. Celui ci n'est pas encore diffusé.

Le volet de communication n'est pas indiqué dans le DTF.